



*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur Jean-François MOREAU  
220 RUE CARNOT  
59155 FACHES THUMESNIL

Paris, le jeudi 9 janvier 2020

Monsieur,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui faites part de vos réflexions s'agissant du projet de création d'un système de retraite universel.

A cet égard, le Chef de l'Etat m'a chargé de vous assurer qu'il mesure combien les changements peuvent parfois heurter, susciter des craintes et des inquiétudes légitimes. Mais celles-ci ne doivent pas nous faire renoncer à changer notre pays, notre quotidien, car ce serait abandonner ceux que le système a déjà abandonné et trahir nos enfants qui auraient alors à payer le prix de nos renoncements.

Ainsi, comme le Président de la République l'a rappelé à l'occasion de ses vœux aux Français, la réforme des retraites à laquelle il s'est engagé, projet de justice et de progrès social porté par le Gouvernement, sera mené à son terme.

Le système universel de retraite remplacera les 42 régimes de retraite existants : les règles seront les mêmes pour tous les Français.

La mise en œuvre de ce système universel se traduira par plus de solidarité : les métiers pénibles seront mieux pris en compte pour permettre à ceux qui les exercent de partir plus tôt et chacun pourra bénéficier d'une pension digne, notamment les oubliés du système actuel, les femmes dont les retraites sont presque deux fois inférieures à celles des hommes, ceux qui ont des carrières hachées, les commerçants, les artisans, les agriculteurs qui après une vie de travail ne touchent que quelques centaines d'euros par mois de pension, ou bien enfin, les millions de Français qui aujourd'hui sont contraints de travailler au-delà de 64 ans pour avoir toute leur retraite.

.../...



Cette réforme permettra également de garantir l'équilibre du système de répartition qui est le nôtre depuis le Conseil National de la Résistance, et donc sa solidité à travers le temps. Base de la solidarité entre générations, il impose de s'assurer que ceux qui travaillent sont en mesure de payer à nos aînés leur juste retraite, dans un monde où l'on étudie de plus en plus tard et où l'on vit de plus en plus longtemps.

Enfin, parce que l'apaisement doit toujours primer sur l'affrontement, le Président de la République a demandé au Gouvernement de trouver la voie d'un compromis rapide dans le respect des principes qu'il m'a confié le soin de vous rappeler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

N° PDR/CP/BCP/BR/C114869